

Quelle réforme des retraites en 2013 ?

Dans son intervention du 28 mars, François Hollande a mis en avant le déficit prévu de 20 milliards d'euros en 2020 pour annoncer un nouvel allongement de la durée de cotisation tout en refusant la désindexation des petites retraites et des retraites du régime général. En outre, François Hollande et le gouvernement français se sont engagés à ramener les finances publiques à l'équilibre en 2017. Comme ils ne souhaitent plus augmenter les prélèvements obligatoires, dans une période de croissance médiocre, voire nulle, ceci suppose une baisse d'au moins 70 milliards des dépenses publiques, soit de l'ordre de 7 %. Les retraites représentant le quart des dépenses publiques, elles ne peuvent être épargnées par l'austérité. Aussi, le risque est-il grand que l'objectif de retour à l'équilibre des finances publiques se traduise par une baisse du niveau des retraites. Lors de la négociation des régimes complémentaires de mars 2013, le Medef avait réussi à imposer une revalorisation des retraites inférieure de 1 point à l'inflation pendant 3 ans, soit une perte de 3 % de pouvoir d'achat. Henri Sterdyniak, dans une [note parue récemment](#), (*Notes de l'OFCE*, n°26 du 24 avril 2013) explique que d'autres voies de réforme sont possibles.